



Le programme d'enseignement de l'école maternelle paru au BO spécial du 26 mars 2015.

publié le 18/12/2015 - mis à jour le 19/12/2015

Descriptif :

Le programme d'enseignement de l'école maternelle paru au BO spécial du 26 mars 2015 et devant être appliqué en septembre 2015.

La loi de refondation de l'École crée un cycle unique pour l'école maternelle et souligne sa place fondamentale comme première étape pour garantir la réussite de tous les élèves au sein d'une école juste pour tous et exigeante pour chacun.

Ce temps de scolarité, bien que non obligatoire, établit les fondements éducatifs et pédagogiques sur lesquels s'appuient et se développent les futurs apprentissages des élèves pour l'ensemble de leur scolarité. La mission principale de l'école maternelle est de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir leur personnalité.

Document joint



Rentrée 2015 : le nouveau programme de l'école maternelle - (HTML de 86 ko)

Le Programme de l'école maternelle paru au BO spécial du 26 mars 2015 pour une entrée en vigueur en septembre 2015.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.